

# Projet de recherche en anthropologie visuelle

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 7,5
- > Nombre d'heures : 0.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Projet
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L8CD03P

## Présentation

---

Le projet de recherche de chaque étudiant fait l'objet d'un suivi par un directeur de mémoire qui décide, en dialogue avec l'équipe pédagogique, d'autoriser ou non la soutenance en fin d'année de M1. Le dépôt en vue de la soutenance doit comporter un film de 13 minutes accompagné d'un mémoire (ou commentaire de stratégie) d'une cinquantaine de pages, dont l'objectif est d'engager une réflexion sur la mise en scène documentaire.

## Objectifs

---

Concevoir un projet de recherche en anthropologie visuelle et maîtriser les attendus académiques.

## Évaluation

---

### M3C en 2 sessions

- \* Régime standard session 1 – avec évaluation continue (au moins 2 notes, partiel compris) : NON
- \* Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : OUI (1 seule note 100%)
- \* Régime dérogatoire session 1 : OUI (1 seule note 100%)
- \* Session 2 dite de rattrapage : OUI (1 seule note 100%)

## Pré-requis nécessaires

---

- Connaissances approfondies en études cinématographiques et en sciences humaines et sociales.
- Intérêt pour l'ethnographie, capacité à mener un travail de terrain et à réaliser un court-métrage.
- Capacité à formuler une problématique originale, à identifier et à sélectionner des sources pour documenter un sujet, à développer une argumentation avec un esprit critique, à mobiliser une bibliographie et une filmographie, à rédiger en combinant analyses et éléments de théorisation.
- Capacité à justifier ses choix de mise en scène en relation avec ses préoccupations de recherche.
- Maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française, maîtrise du geste cinématographique.

## Compétences visées

---

Capacités de problématisation et d'élaboration théorique ; capacité à penser la relation entre anthropologie et cinéma et à mettre cette pensée en pratique ; capacité à mobiliser et à articuler des savoirs issus des domaines de l'anthropologie et des études cinématographiques ; capacité à réfléchir de manière pluridisciplinaire.

Plus généralement, capacité à mener une recherche en anthropologie visuelle.

## Contact(s)

- > **Alicia Harrison**  
Responsable pédagogique  
aharrison@parisnanterre.fr
- > **Baptiste Buob**  
Responsable pédagogique  
bbuob@parisnanterre.fr
- > **Alicia Harrison**  
Responsable pédagogique  
aharrison@parisnanterre.fr

> Baptiste Buob

Responsable pédagogique

bbuob@parisnaterre.fr